

COMPTE RENDU CONSEIL MUNICIPAL – 2 JUIN 2020

PRÉSENTS : LACOSTE Gérard, MARIAUD Yves, LACOTTE Philippe, DELORD Nathalie, VILLEVEYGOUX Bertrand, BERNIER Thierry, COLINEAUX Alexandre, COLINEAUX Jean-Luc, DELUCHE Sylvie, DUMONTEIL Elodie, FARGE Christophe, GLAISE Benjamin, LACOSTE Catherine, NONCLERCQ Eva, VALEGEAS Fabrice.

Secrétaire de séance : Yves MARIAUD

DELIBERATIONS :

PRIME EXCEPTIONNELLE COVID-19 :

Monsieur le Maire propose d'instaurer la prime exceptionnelle COVID 19 dans la commune de Champagnac de Belair afin de valoriser « un surcroît de travail significatif durant cette période » au profit des agents particulièrement mobilisés dans le cadre de la lutte contre l'épidémie de covid-19 afin d'assurer la continuité de service.

Délibéré à l'unanimité.

RENOUVELLEMENT CONTRAT ENTRETIEN ET VERIFICATION DES CLOCHES :

Le coût annuel est fixé à 300,00 € HT.

Vote : 14 pour et 1 abstention.

ELECTION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRES (CAO) :

Les membres élus à la commission d'appel d'offres :

Membres titulaires : MARIAUD Yves, VILLEVEYGOUX Bertrand, VALEGEAS Fabrice

Membres suppléants : GLAISE Benjamin, COLINEAUX Jean-Luc, COLINEAUX Alexandre

DECISIONS :

ARRETES DELEGATION DES ADJOINTS : M. le Maire rappelle que les adjoints ont une délégation pour la durée de leur mandat dans le cas d'empêchement du Maire dans les domaines de compétences : urbanisme, environnement ; habitat ; comptabilité ; finances ; correspondance générale ; certification exécutoire des délibérations du conseil municipal ; gestion du personnel communal des services techniques travaux et entretien ; Plan communal de sauvegarde et information ; affaires scolaires et périscolaires, action sociale/santé ; tourisme.

INFORMATIONS

Indemnités du Maire et des adjoints : restent au même taux que l'ancien conseil municipal. Si la collectivité augmentait les indemnités comme prévoyait les services de l'Etat au taux maximum ce serait inconvenant. Le fait de ne pas augmenter la commune économise 10 000 €.

PLUi : le PLUi sera applicable le 3 juillet. A ce jour la carte communale est toujours valide.

Composition des conseils communautaires : la CCDB passe de 7 vice-présidents à 9 vice-présidents. La commune de Champagnac a demandé de faire partie du Bureau.

M. le Maire donne lecture des 9 nouveaux vice-présidents : M. MARTINOT (Commission Tourisme) ; M. COMBEALBERT (Commission Finances) ; M. OUISTE (Commission Enfance-Jeunesse) ; M. MAZOUAUD (Commission Economie) ; M. LAGARDE (Commission Voirie) ; Mme LANDAIS (Commission Urbanisme) ; Mme RATINEAU (Commission Culture) ; Mme FUHRY (Commission Action Sociale) ; M. MILLARET (Commission Bâtiment – piscines).

M. le Maire demande à l'assemblée un délégué municipal qui siègera au sein des 9 commissions : Commission Finances, Bertrand Villeveygoux ; Commission Economie, Bertrand Villeveygoux ; Commission Tourisme, Nathalie Delord ; Commission Enfance-Jeunesse, Fabrice Valegeas ; Commission Urbanisme, Yves Mariaud ; Commission Culture, Eva Nonclercq ; Commission Bâtiments, Benjamin Glaise ; Commission Action Sociale, Nathalie Delord.

Remerciements masques : M. le Maire annonce que la commune a reçu des remerciements d'administrés pour la distribution de masques (M. et Mme Besson, M. et Mme Cordeiller et Mme Petit).

Présentation Budget : à l'assemblée par M. Bertrand Villeveygoux.